



Formulaire d'inscription aux cours collectifs Juniors

2018 - Semestre de printemps (février à mai)

1. Choix du cours

Afin d'organiser au mieux les cours, nous vous remercions de cocher le maximum de plages horaires qui vous conviendraient. Nous vous communiquerons l'horaire retenu au plus vite.

<p>COURS A NYON Tarif: CHF 300.- pour le semestre 12 leçons</p> <p>Centre de Magie de la Côte Chemin Falconnier 23 1260 Nyon</p>	<p><u>Cours débutants (de 7 à 16 ans)</u> <input type="checkbox"/> Lundi de 18h00 à 19h00 <input type="checkbox"/> Mardi de 18h00 à 19h00 <input type="checkbox"/> Mercredi de 14h15 à 15h15 <input type="checkbox"/> Mercredi de 15h30 à 16h30 <input type="checkbox"/> Jeudi de 18h00 à 19h00</p> <p><u>Cours intermédiaires (de 7 à 16 ans)</u> <input type="checkbox"/> Mardi de 18h00 à 19h00 <input type="checkbox"/> Mercredi de 18h00 à 19h00 <input type="checkbox"/> Jeudi de 18h00 à 19h00</p> <p><u>Cours Magic Kids (de 4 à 6 ans) - nouveau</u> <input type="checkbox"/> Mercredi de 16h45 à 17h45</p>
<p>COURS A GENEVE - nouveau Tarif: CHF 300.- pour le semestre 12 leçons</p> <p>Ecole Internationale de Genève Campus des Nations Route des Morillons 11 1218 Le Grand-Saconnex</p>	<p><u>Cours débutants / intermédiaires (de 7 à 16 ans)</u> <input type="checkbox"/> Lundi de 18h00 à 19h00 <input type="checkbox"/> Jeudi de 18h00 à 19h00</p>
<p>COURS A CRANS-PRES-CELIGNY Tarif: CHF 300.- pour le semestre 12 leçons</p> <p>Ecole de Magie de la Côte Chemin de Varmey 14 1299 Crans-près-Céligny</p>	<p><u>Cours débutants (de 7 à 16 ans)</u> <input type="checkbox"/> Mercredi de 18h00 à 19h00</p> <p><u>Cours intermédiaires (de 7 à 16 ans)</u> <input type="checkbox"/> Mercredi de 18h00 à 19h00 <input type="checkbox"/> Lundi de 18h00 à 19h00</p>
<p>COURS A AUBONNE - nouveau Tarif: CHF 300.- pour le semestre 12 leçons</p> <p>La Côte International School (LCIS) Chemin de Clamogne 8 1170 Aubonne</p>	<p><u>Cours débutants / intermédiaires (de 7 à 16 ans)</u> <input type="checkbox"/> Jeudi de 18h00 à 19h00</p>

2. Dates des cours pour la session de printemps 2018

Aubonne / Crans / Nyon

Les lundis : 5.2 / 12.2 / 26.2 / 5.3 / 12.3 / 19.3 / 26.3 / 16.4 / 23.4 / 30.4 / 7.5 / 14.5
Les mardis : 6.2 / 13.2 / 27.2 / 6.3 / 13.3 / 20.3 / 27.3 / 17.4 / 24.4 / 1.5 / 8.5 / 15.5
Les mercredis : 7.2 / 14.2 / 28.2 / 7.3 / 14.3 / 21.3 / 28.3 / 18.4 / 25.4 / 2.5 / 9.5 / 16.5
Les jeudis : 8.2 / 15.2 / 1.3 / 8.3 / 15.3 / 22.3 / 29.3 / 19.4 / 26.4 / 3.5 / 17.5 / 24.5

Genève

Les lundis : 5.2 / 19.2 / 26.2 / 5.3 / 12.3 / 19.3 / 9.4 / 16.4 / 23.4 / 30.4 / 7.5 / 14.5
Les jeudis : 8.2 / 22.2 / 1.3 / 8.3 / 15.3 / 22.3 / 12.4 / 19.4 / 26.4 / 3.5 / 17.5 / 24.5

3. Paiement des cours

Merci de cocher votre préférence :

<input type="checkbox"/> Sur le compte ALM Group Sàrl, Postfinance IBAN CH04 0900 0000 1243 5358 9 <i>- Paiement avant le 5 février 2018 -</i>	<input type="checkbox"/> En espèce, à verser lors du 1 ^{er} cours
--	--

Formulaire d'inscription aux cours collectifs Juniors

Nom : Prénom :

Adresse :

No postal + localité :

E-mail :

Tél. privé : Tél. portable :

Date de naissance :

- Je profite de l'offre Starter Pack, au prix de CHF 20.-** (au lieu de CHF 30.-). Contient le matériel de base du magicien : 1 FP Junior, 4 balles mousses, 2.5 mètres de corde, cups & balls).
- Je n'autorise pas** l'Ecole de Magie de la Côte a publier des photos/vidéos de mon enfant sur la page facebook ainsi que sur le site Internet de l'Ecole.

Conditions générales de l'Ecole de Magie de la Côte

1. Les inscriptions se font par retour du bulletin d'inscription (par courrier ou par e-mail). L'Ecole vous confirmera ensuite l'inscription par e-mail. Une fois l'inscription confirmée, elle devient définitive et le montant de l'écolage pour le semestre est dû en intégralité.
2. Le prix des cours est fixé pour un semestre. Le paiement de l'écolage doit intervenir au plus tard le 1^{er} jours des cours. L'Ecole se réserve le droit de refuser l'accès aux cours en cas de non paiement. Les frais de l'écolage ne sont pas remboursables.
3. Les cours manqués ne seront pas remboursés. En cas de force majeure, une demande écrite d'annulation accompagnée d'un justificatif médical doit être remise à l'Ecole. Elle sera étudiée en vue d'un éventuel arrangement.
4. L'Ecole décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'oubli de matériel dans la salle de classe.
5. En cas de comportement inadéquat (manque de discipline, non respect des autres élèves, etc...), l'Ecole se réserve le droit de refuser l'accès aux cours.
6. L'Ecole ne couvre pas les risques d'accident ou de maladie, chaque élève doit être assuré personnellement.
7. Dans le cas où un ou plusieurs cours devaient être annulés il seront déplacés à une date ultérieure.
8. Par son inscription à l'Ecole de Magie de la Côte, l'élève acquière l'adhésion gratuite au Centre de Magie de la Côte agréé FISM.

Le (la) soussigné(e) accepte les conditions générales de l'Ecole de Magie de la Côte

Date : **Signature du représentant légal :**

Formulaire d'inscription à envoyer à Laurent Moreschi, Chemin de Varmey 14, 1299 Crans-près-Céligny ou par e-mail à l'adresse magielacote@gmail.com